

LETTRE D'INFO N°35

Juillet - Août 2024



Éditorial

Dernière ligne droite avant l'été.

Ne manquez pas le dernier évènement de la CPTS avant une pause bien méritée cet été. Venez découvrir le camion **M ta Santé** qui sera présent lors du **Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé**, ce **jeudi 4 juillet** et venez passer une soirée conviviale et gustative. Dernières places disponibles ! **Inscrivez vous vite.**

Nous nous retrouverons à la rentrée, rechargés et prêts pour de nouvelles aventures au service de la coordination sur notre territoire.

Bel été à toutes et à tous,

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI
Président

À vos agendas !

- 04 juillet à 18h00 : Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé de la CPTS Mulhouse Agglomération
- 08 octobre à 19h00 : Soirée d'information de la commission Ville-Hôpital, sur le thème de l'ostéoporose chez les personnes âgées



Deuxième édition du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé, le 4 juillet 2024

#ColloqueCPTS2024 🌱

Les inscriptions sont ouvertes !

📢 Le Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé aura lieu le 4 juillet prochain. Le fil rouge ? Un « cheminement gourmand vers une pratique plus verte » !

📅 Depuis 6 semaines, nous vous avons dévoilé les thèmes de chaque stand. Vous les avez manqués ? RDV sur le site de la CPTS pour tous les retrouver !

Découvrez les 6 ateliers

👣 Lors du colloque, vous pourrez déambuler entre 6 ateliers. Leur point commun ? Traiter un aspect de la santé environnementale grâce à l'intervention de spécialistes du domaine.

👤 Chaque atelier sera accompagné d'une partie dégustation. De quoi nourrir le corps et l'esprit !

📅 Vous pouvez dès à présent vous inscrire ! L'accès au colloque est gratuit et libre, mais pour des raisons d'organisation, il est conseillé de vous pré-inscrire

Deux types d'entrées sont proposés :

🍴 **Entrée avec lunchbox offerte en plus de votre entrée au colloque** (⚠️ **places limitées**) : vous recevrez gratuitement une lunchbox estampillée CPTS, ainsi que des couverts, pour profiter des ateliers dégustation du colloque.

🍴 **Entrée classique au colloque SANS lunchbox** : vous vous engagez à ramener vos propres contenant, couverts et verre afin de profiter des ateliers dégustation tout au long de la soirée.

Réservez votre entrée !

Informations pratiques :

📝 Inscription **ici**

📅 4 juillet 2024

🕒 18h00 - 23h00

📍 Parc du Belvédère à Mulhouse

🚗 Parking gratuit sur place (mais nous vous encourageons fortement à venir à pied, à vélo ou en transports en commun 😊)

Les actualités territoriales



Plusieurs infirmiers formés pour réaliser les certificats de décès

Afin de **faciliter et de raccourcir les délais d'attente** avant d'obtenir le **certificat de décès** qui permet d'engager les démarches funéraires, **une expérimentation nationale est mise en place jusqu'au 25 avril 2025**, permettant **aux IDE, volontaires et formés, d'établir des certificats de décès** de personnes majeures décédées à leur domicile, en EHPAD ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile.

Suite à la parution au journal officiel le 6 décembre 2024 des décrets nécessaires, **les infirmiers libéraux volontaires peuvent réaliser eux-mêmes les certificats de décès survenant à domicile en cas d'indisponibilité d'un médecin, dans un délai raisonnable.**

Retrouvez la parution

Les situations complexes, les situations de mort violente sont exclues du dispositif, ainsi que les décès de personnes mineures et les décès sur la voie publique.

La participation à l'expérimentation est ouverte aux infirmiers diplômés d'État volontaires, diplômés depuis au moins 3 ans, inscrits au tableau départemental de l'Ordre des infirmiers, ayant suivi la formation obligatoire de 12h en e-learning (épidémiologie et examen clinique du processus mortel).

À noter que les infirmiers volontaires ne seront pas obligés de répondre au besoin de certifier un décès et ne pourront pas être réquisitionnés.

Les infirmiers libéraux volontaires pourront être mobilisés par le SAMU, les services de police ou de gendarmerie si le médecin traitant ne peut se déplacer au domicile d'un patient décédé et après vérification qu'aucun médecin n'est disponible.

La rédaction du certificat de décès est rémunérée 42€ par acte réalisé entre 8 heures et 20 heures et 54€ par acte réalisé la nuit entre 20 heures et 8 heures – les samedis, dimanches et jours fériés ou 24h/24 dans les zones déterminées comme étant fragiles en termes d'offre de soins.

Le conseil départemental de l'Ordre des Infirmiers a la responsabilité d'établir et de mettre à jour les listes des infirmiers volontaires susceptibles d'être contactés en cas de décès. Il s'assure également que les infirmiers volontaires remplissent les conditions pour participer à l'expérimentation.

Au 19 juin 2024, 16 infirmiers étaient formés dans la Haut Rhin dont 7 dans l'agglomération mulhousienne.

À noter que l'URPS Infirmier Grand Est, par le biais de l'ARS, indemnise les 750 premiers IDEL qui valident leur formation à hauteur de 300€.

Infirmiers, si vous souhaitez participer à cette activité :

[Rendez-vous ici](#)



Des nouvelles du CLS de Mulhouse 2024-2028

Jeudi 20 juin a eu lieu le premier comité technique du Contrat Local de Santé 3^{ème} génération de la Ville de Mulhouse, contrat auquel participe la CPTS Mulhouse Agglomération. L'occasion pour Caroline Thomann, chef de projet du CLS de faire un point sur l'avancement des actions.

Parmi les 24 nouvelles fiches action, 6 projets sont opérationnels, 14 sont entamés sans avoir encore de réalisation concrète, 4 n'ont pas encore débuté.

Les 6 projets opérationnels sont :

- **Ouverture en février 2024 du dispositif « Handiconsultation »** de la plateforme « Handicap Service Alister » qui a déjà accueilli 37 personnes dans le cadre de ce dispositif depuis sa création. 25 partenaires apportent leur appui à ce dispositif dont le GHRMSA et la CPTS Mulhouse Agglomération qui s'est engagée à faire connaître ce dispositif auprès des professionnels de santé libéraux et recenser les professionnels de santé libéraux volontaires pour organiser la prise en charge suite à une « Handiconsultation ». La plateforme recherche notamment des dentistes, des psychiatres et des gynécologues acceptant de recevoir en consultation des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus sur le public accueilli par les « Handiconsultations » ou indiquer votre accord pour recevoir des personnes en situation de handicap :

[En savoir plus](#)

- **Déploiement de l'outil ICOPE de dépistage précoce de la perte d'autonomie des plus de 60 ans** auprès du grand public des collectivités, associations et professionnels de santé. Ce programme est mis en œuvre conjointement par les CPTS Mulhouse Agglomération et Colmar agglomération depuis fin 2022. Pour plus d'info :

[Plus d'infos sur ICOPE](#)

- **Mise en service de l'unité mobile de prévention et de dépistage « M ta Santé »**. La semi-remorque équipée, propriété de la CPTS Mulhouse Agglomération, a débuté sa première tournée le 15 mai 2024. Elle propose des actions de prévention primaire (sensibilisation) et secondaire (dépistage) dans les quartiers prioritaires de la ville de Mulhouse.

[Plus d'infos sur M ta Santé](#)

- **Mise en œuvre du projet CAAPS (Conseil et Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé)** de l'Education Nationale à l'école Thérèse et au Collège Wolf à Mulhouse. Objectifs : promouvoir auprès du public scolaire les habitudes de vie favorables à la santé et le bien être à l'école.

- **Poursuite du contrat social multipartite** permettant de renforcer les compétences parentales des familles et les compétences psychosociales de l'enfant en s'appuyant sur une démarche participative des familles. Reprise en septembre dans les quartiers Fonderie et Coteaux.
- **Coordination et suivi de l'évaluation du contrat Local de Santé de Mulhouse** avec notamment cette première réunion du comité technique de suivi.

Pour en savoir plus

Les dossiers

La parole à ...

Ludovic BRAYE

*Responsable de la commission
Communication, Soutien aux
professionnels de santé
et Outils numériques*



Notre commission s'articule autour de 3 axes :

- la communication,
- l'accompagnement des professionnels de santé et
- les outils numériques.

Cette année 2024, nous avons lancés plusieurs projets.

Sur la partie communication, la CPTS dispose d'une **chaîne YouTube** avec de nombreuses vidéos déjà présentes, et que nous souhaiterions faire connaître à toutes et à tous.

Nous sommes également en train de développer **un outil de cartographie des différents professionnels de santé** exerçants au sein de l'agglomération mulhousienne, permettant d'y indiquer les spécificités d'exercice de chacun. Pour l'instant, les professionnels y ont été ajoutés automatiquement via le fichier RPPS, et la cartographie est disponible sur le site internet de la CPTS.

C'est maintenant à nous tous de revendiquer et de nous approprier notre fiche sur cette cartographie, afin de la mettre à jour avec les bonnes informations nous concernant. Un mode d'emploi de la démarche est disponible en cliquant sur le lien à la fin de cet article.

Un autre projet à venir sera l'organisation d'une **soirée sur le thématique du sport santé chez la femme**, prévue pour le mois de septembre, ainsi que d'une **seconde soirée d'informations sur le bien être au travail des professionnels de santé**, qui sera elle prévue pour le mois de décembre.

Enfin, en ce qui concerne les outils numérique qui peuvent être intéressants dans l'exercice de nos professions, les solutions d'**adressage de patients via Entr'Actes** et de **communication entre nos différentes professions de santé via PARCEO** ont été identifiées.

Mode d'emploi cartographie



Un premier bilan du dispositif "Sorties mat' Sud Alsace"

Depuis le 13 mai 2024, le dispositif "Sorties mat' Sud Alsace" remplace le PRADO maternité.

Comme avec le PRADO, **ce nouveau service repose sur la prise en charge dès la sortie par les sages-femmes libérales**. Il permet ainsi d'assurer le suivi à domicile des femmes venant d'accoucher à la maternité du GHRMSA, **dans les 24h pour les sorties précoces et dans les 7 jours pour les sorties classiques**.

Les demandes de prises en charge issues de la maternité du GHRMSA passent (via un **télésecrétariat médical**) **par la plateforme d'adressage Entr'Actes**, outil gratuit et sécurisé réservé aux professionnels de santé. **Les sage-femmes proche du domicile de la patiente sont alertées automatiquement et peuvent choisir d'accepter ou de refuser la demande de prise en charge selon leur disponibilité**.

Sur notre territoire, plus d'une dizaine de sage-femmes répondent régulièrement aux sollicitations.

Au total depuis le démarrage, ce sont près de **70 demandes** qui **ont été réalisées via ce dispositif**. Seules 15% des sollicitations n'aboutissent pas. Cela concerne des territoires à la démographie médicale déjà compliquée (dans le Sundgau notamment). Dans ces cas, la CPTS se charge de faire le lien avec la CPAM.

Vous êtes sage-femme libérale et ne participez pas encore au dispositif ? **Inscrivez-vous sur Entr'actes en cliquant [ICI](#)**.



Bilan de la première tournée M ta Santé

La première tournée du dispositif M ta Santé s'est clôturée le 28 juin 2024 : l'heure est donc au bilan ! Le camion M ta Santé, sur la tournée printemps 2024 (du 15/05 au 28/06), c'est :

- 7 lieux d'intervention
- 25 jours d'intervention
- 327 entretiens de prévention
- 143 mammographies, qui ont permis la détection de 4 cancers du sein
- 116 professionnels de santé
- 78 partenaires mobilisés

Les **retours des usagers** sont plus que positifs : **100 % de taux de satisfaction** (satisfaits ou très satisfaits).

Le succès de cette première tournée est lié à l'investissement des professionnels de santé et des partenaires, qui ont su faire vivre ce dispositif, malgré les freins qui

ont pu parfois être rencontrés (météo...) : **Un GRAND MERCI** à tous ceux qui ont pris part de près ou de loin à cette tournée.

Bien sûr, **nous comptons sur vous pour animer la prochaine tournée qui aura lieu à partir de septembre** (plus de détails, avec les dates exactes et les inscriptions vous seront communiqués courant de l'été).

Retour en image sur cette tournée :



La salle d'attente dans le camion M ta Santé avec la présence de notre agent d'accueil, Sabrina



L'arrière du camion et sa porte d'entrée, donnant accès à la salle d'attente M ta Santé



Un entretien de prévention en cours, dans la salle de consultation du camion



Intervention à Bourtzwiller avec l'équipe intervenant (professionnels de santé et associations partenaires)

Nous travaillons actuellement sur la prochaine tournée de M ta Santé, qui débutera courant du mois de septembre 2024.

Restez informés en nous contactant par mail à l'adresse : contact@mtasante.fr ou via le lien suivant :

Je souhaite rester informé !



Les propositions des 4 groupes incubateurs de projet de la commission Soins Non Programmés

Suite à la soirée de présentation du Service d'Accès aux Soins (SAS) du 20 février 2024, 4 groupes incubateurs de projet (infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, médecins) se sont réunis pour proposer des idées pour améliorer la prise en charge des soins non programmés dans l'agglomération mulhousienne, en lien avec la mise en place du SAS du Haut-Rhin en novembre 2023.

Ces 4 groupes se sont retrouvés le 24 juin pour faire part de leurs propositions :

Les infirmiers proposent d'assurer, à la demande du médecin régulateur du SAS, une évaluation au domicile des patients (paramètres, bilan primaire), des pansement pour les plaies aiguës, des soins de stomies et éventuellement d'autres soins spécifiques (perfusions, ECBU, ...). Les infirmiers seraient sollicités via Entr'actes, outil qui permet de solliciter en priorité l'équipe de soins habituelle du patient appelant le SAS.

Les masseurs kinésithérapeutes proposent au SAS des actes de kinésithérapie respiratoire (bronchiolite, phase d'exacerbation de BPCO, mucoviscidose en lien avec le centre de ressources et de compétences à Strasbourg), de kinésithérapie du rachis (lombalgies, dorsalgies, cervicalgies) et de prise en charge des blocages de la mâchoire. Un travail sur le parcours patient dans le cadre des entorses de la cheville en lien avec les CSNP de l'agglomération est proposé. Ici aussi les masseurs kinésithérapeutes pourront être sollicités via l'outil Entr'actes.

Les pharmaciens indiquent que, suite à la parution du décret du 17 juin, plusieurs d'entre eux pourront se former à la réalisation des TROD angine et cystite et seront habilités à prescrire un antibiotique à l'issue des tests. Par ailleurs, les pharmaciens peuvent conseiller et proposer les médicaments délivrables sans ordonnance dans des situations comme les allergies, conjonctivites, brûlures, gastroentérites, douleurs dentaires, ... Plusieurs d'entre-eux assurent le retrait des tiques. Enfin, le recours à une cabine de télémedecine installée en pharmacie peut être une possibilité pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer chez un médecin.

Les médecins proposent

- d'étudier la possibilité d'ouvrir certains dispositifs de garde comme la maison médicale de garde certains samedi matins ou les jours de ponts.

- de réfléchir aux modalités de mise en relation des médecins et des infirmiers de l'agglomération pour réaliser des téléconsultations à domicile médiées par un infirmier.
- de réfléchir à une communication auprès de la population par les professionnels de santé sur le bon usage du Service d'Accès aux Soins et de l'appel au 15

Suite à ces propositions, plusieurs points sont encore à travailler et affiner, notamment le cadre et les modalités de prescription des médecins régulateurs pour les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes. La commission poursuit donc son travail et prévoit une communication précise et opérationnelle sur ces différentes possibilités de prise en charge des soins non programmés dans l'agglomération mulhousienne au dernier trimestre 2024.



Participez au recensement de matériels et dispositifs médicaux

Dans le cadre d'une de ses missions socles, qui est la rédaction d'un plan de réponse en cas de crise sanitaire, la CPTS Mulhouse Agglomération vous sollicite afin de **recenser les stocks de matériels et dispositifs médicaux disponibles pouvant éventuellement être mobilisés sur son territoire.**

Nous sollicitons votre précieuse collaboration et vous serions reconnaissants de prendre quelques minutes pour y répondre car **votre participation nous aidera à mieux évaluer les capacités actuelles et les éventuels besoins en matière de matériel médical, ce qui nous permettra de mieux planifier et coordonner nos efforts.** Votre contribution jouera un rôle important dans notre capacité à fournir une réponse de qualité en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

Pour mener à bien ce travail, un **formulaire de recensement a été mis en place.** Vous le trouverez grâce au bouton ci-dessous :

Je complète le formulaire



Challenge vélo M2A : une 2ème place pour la CPTS Mulhouse Agglo !

Durant tout le **mois de mai**, des membres de la CPTS Mulhouse Agglomération (salariées et adhérents) ont participé **au challenge vélo m2A.**

L'objectif ? Profiter des beaux jours de mai (qui n'ont malheureusement pas été très ensoleillés...) pour (re)sortir votre vélo (électrique ou non) **pour aller au travail, le plus de jours possibles pendant toute la durée du défi** 🚴☀️

i Seuls les déplacements domicile-travail à vélo (aller-retour) dans les 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération étaient pris en compte, ainsi que les trajets sur la pause méridienne et les déplacements professionnels.

774.50 km : c'est le nombre de kilomètres effectués par l'équipe CPTS ! 🚴
Cette distance confère à la CPTS Mulhouse Agglomération la 2ème place au classement parmi les entreprises de 3 à 10 salariés ! 🏆

Bravo aux 6 professionnels de santé et aux 3 salariées de la CPTS pour leur implication ! 🙌🥳

🏆 **Un palmarès intra CPTS MA sera établi avec communication des résultats lors du Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires Santé du 4 juillet 2024.** 🌱



Les élèves aides-soignants du GHRMSA de retour pour une grande opération ICOPE à Mulhouse !

Pour la 2e année consécutive, la promotion sortante de 35 élèves aides-soignants et leurs encadrants du GHRMSA seront formés à ICOPE.

Ils se déploieront dans Mulhouse et environs (*Porte Jeune, Cora Witty, Marché, Parc Salvator, Bibliothèques Grand Rue et Salvator*).

Ils sensibiliseront les 60 ans ou plus autonomes à la prévention des risques de fragilité liés à l'âge et proposeront des dépistages sur place.

D'ores et déjà **merci aux professionnels ICOPE qui les accompagneront.**

N'hésitez pas à relayer l'information.

Une nouvelle occasion de vivre une expérience qui sort de l'ordinaire !

À retrouver sur notre site

CPTS Mulhouse Agglo
@cptsmulhouseagglo2617 · 43 abonnés · 38 vidéos
En savoir plus sur cette chaîne >

Personnaliser la chaîne Gérer les vidéos

Accueil Vidéos En direct Playlists Communauté 🔍

Pour vous

ICOPE68 : Mobilité
12 vues · Il y a 2 semaines

ICOPE68 : Audition
5 vues · Il y a 2 semaines

Découvrez ICOPE68, programme de prévention de la perte d'autonomie
4 vues · Il y a 2 semaines

ICOPE68 : Mémoire
7 vues · Il y a 2 semaines

Présentation de la CPTS ▶ Tout lire

Le CPTS Mulhouse Agglomération en 6 MOTS
Présentation de la CPTS Mulhouse Agglomération
Comment s'investir à la CPTS
CPTS Mulhouse Agglo

Chaîne YouTube de la CPTS Mulhouse Agglo

Le saviez-vous ? La CPTS Mulhouse Agglo possède une chaîne YouTube ! 📺

Dessus, vous y trouverez :

- Des **présentations de la CPTS** et de ses différentes **commissions**

- Des présentations des **différents outils** relayés par la CPTS
- Des vidéos présentant le **programme ICOPE** et les différentes fonctions essentielles qu'il permet de tester, à partager sans modération autour de vous
- Des **replays des différentes soirées d'informations** organisées par la CPTS : vous n'avez pas pu y assister ? Retrouvez-les en intégralité !
- Des **replays des différentes conférences** tenues lors de la première édition du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé, en attendant l'édition 2024 ...

Profitez de l'été pour découvrir notre chaîne YouTube ! ☀

[Voir la page YouTube](#)

La CPTS vous transfère



Formation « Le droit et l'accompagnement social des étranger(ère)s en France », les journées du 21 et 22 novembre

Vous accompagnez des personnes étrangères dans l'accès à leurs droits ?

Venez vous former pour :

- **Connaître les différents titres de séjour en France**, leurs conditions d'accès et les droits qu'ils ouvrent (allocation, travail, prestations sanitaires et sociales, etc.).
- **Savoir accompagner, orienter et renseigner les personnes étrangères dans leurs démarches administratives** relatives au séjour ou aux prestations sanitaires et sociales.

Cette formation aura lieu le 21 et 22 novembre 2024 de 09h00 à 12h00, puis de 13h30 à 16h30 au siège social de Migrations Santé Alsace (24 rue du 22 novembre 67000 Strasbourg).

La formation est à destination des professionnel(le)s de la santé, du social, de la médiation et de l'administration et est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à leur écrire grâce à l'adresse mail suivante : formation@migrationssante.org.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez directement compléter un formulaire en ligne en cliquant [ici](#).

Vous trouverez la **plaquette de formation** grâce au bouton ci-dessous :

[Voir la plaquette de formation](#)

L'URPS ML a créé un mini-guide avec l'idée de diffuser, inspirer, rendre accessible l'écoresponsabilité en cabinet médical, et que les professionnels de santé s'en emparent.

Vous trouverez au sein de ce mini-guide **tous les conseils** mais également des liens hypertextes vous permettant d'aller directement sur les références pour un gain de du temps.

La **version numérique gratuite** de ce mini-guide est disponible grâce au bouton ci-dessous :

[Voir le mini-guide numérique](#)

L'agenda du mois



02 juillet à 19h30 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe 2 (thème le sommeil de l'adolescent) de la commission Périnatalité Enfance Adolescence

03 juillet à 20h15 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Assemblée Générale Constitutive de l'association portant le Centre de santé de Bourtzwiller

04 juillet à 18h00 : Uniquement en présentiel au parc du Belvédère à Mulhouse - Deuxième édition du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé

08 juillet à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence - Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération

09 juillet à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe Plaies'Mobiles de la commission Perte d'Autonomie

15 juillet à 14h00 : Uniquement en visioconférence - Réunion pour la présentation du Pôle Médecine de Ville porté par l'association ITHAQUE

16 juillet à 19h30 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe 3 "Mener une réflexion sur la conciliation médicamenteuse (déprescription, covalidation, vision globale de l'ordonnance d'un patient)" de la commission Maladies Chroniques

13 août à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe Plaies'Mobiles de la commission Perte d'Autonomie

 **Secrétariat (du lundi au jeudi : 09h00 - 11h45 / 13h00 - 17h15 et le vendredi : 09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

 **03 67 26 75 50**

 [**contact@cpts-mulhouse-agglo.fr**](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)

 [**www.cpts-mulhouse-agglo.fr**](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)

 **Business Campus - Entrée A**

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS

© 2024 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)